

le, 16/10/2012

Compte rendu du CHS-CT du 15/10/2012

Après vérification du quorum, le président entame le CHS-CT par une information relative à la formation des élus et représentants du CHS-CT

Nous avons confirmation que cette formation se fera en deux étapes :

3 jours de formation

2 jours de présentation des risques professionnels

La première étape est maintenant validée et cadrée ; elle s'effectuera les **19,20 et 21 février 2013** à l'ESI de Lyon Lumière.

1) Bilan du plan annuel de prévention :

Tous sites :

Les formations « gestes et postures » ainsi que « risques routiers » sont engagées. La formation des encadrants aux risques psycho-sociaux semble interrompue car elle ne donne pas satisfaction. Le président du CHS-CT se renseigne pour déterminer qui de la DISI à suivi ce stage et demande un retour sur le ressenti de cette formation

ESI Grenoble :

Que ce soit à propos de l'installation électrique ou de la sécurité incendie, l'ISST (inspecteur santé et sécurité au travail), suite à sa visite, confirme que le bâtiment respecte les normes de sécurité à la date de construction. Seul un changement d'affectation (accueil public) et/ou des travaux de réaménagement obligerait l'administration à se mettre aux normes actuelles. La seule obligation pour l'instant est une visite annuelle ; elle est respectée.

Pour l'éclairage mal adapté de la CID, l'ISST s'engage à se déplacer d'ici à la fin de l'année.

Pour le bureau dans lequel se trouve le PABX, le président du CHS-CT va demander au chef de l'ESI de trouver une solution de déménagement des personnes dans un autre espace.

Les pneus neiges seront montés pour le début de l'hiver.

ESI Part-Dieu :

Après visite de l'ISST, La situation des locaux « sous répartiteurs » de la CAE au regard de l'amiante, ne pose pas de problème. Une entreprise privée, spécialiste du sujet a toutefois été soumissionnée pour conduire une expertise. Elle ne devrait vraisemblablement pas révéler de mauvaise surprise. L'ISST nous confirme que pour lui, sous réserve de l'expertise de la société, les personnes étant intervenues dans ces locaux depuis la construction de la CAE n'ont pas été exposées à de la poussière d'amiante.

L'administration à obligation de faire vérifier ces locaux tous les 3 ans au regard de l'amiante.

ESI Lyon Lumière :

L'AT pro fait l'objet d'une attention particulière et le plateau va être complètement réaménagé en tenant compte des préconisations du rapport des ergonomes. Ce réaménagement se fera en concertation avec les agents et avec l'appui du médecin de prévention (MP) et de l'ISST.

Les agents seront équipés de dispositif permettant d'améliorer la disposition du poste de travail, dans le respect des préconisations des ergonomes.

Le Président donne son accord pour une expérimentation au PSN-Plateau afin de limiter les inconvénients de la surveillance sur 4 écrans.

Elle se ferait avec le MP et pourrait prendre 2 formes :

soit 2*2 écrans superposés en hauteur

soit 2 écrans plus grands permettant de regrouper 2 vues par écran

Un audit IBM a fait apparaître un fort rayonnement électromagnétique en salle blanche. Ce rapport sera communiqué au MP et ISST, pour avis dans un premier temps.

ESI Dijon :

La mise en place des goulottes est en cours dans les bureaux où les câbles à terre peuvent présenter un risque de chute pour les agents.

ESI Meyzieu :

Lettre de rappel au chef d'établissement afin qu'il sensibilise les agents au port des EPI.

Mise en place d'exercice incendie (1 avant fin de l'année).

2) Mise a jour du DUERP :

Octobre : Note précisant Calendrier et Modalité de MAJ.

Novembre : Réunion avec les chefs d'établissement.

Réunion chef de service avec les agents.

Décembre : Remontées vers l'assistant de prévention (Mme Cousyn)

Jusqu'au 15 Février : Réunion de travail MAJ DUERP et PAP(plan annuel de prévention) avec 4 représentants des syndicats

Mars 2013 : Présentation du DUERP au CTL et CHS-CT

3) Suivi des points hors DUERP :

Ce sont les points que nous avons enlevés de notre DUERP DISI car ils dépendent d'autres structures administratives (DDFIP, etc...) et donc d'autres DUERP, même si ce sont des agents de la DISI.

Présentant parfois des dangers, nous avons choisi de les communiquer aux structures concernées et de les suivre. Dans l'ensemble, les actions que nous avons retenues sont effectuées. Nous regrettons de ne pas avoir de retour. Le président du CHS-CT s'engage à faire une relance pour connaître les suites réservées.

4) Actions votées:

Toutes les actions votées ont été engagées financièrement :

- Formations conduites.
- Formations « guides et serre-fils ».
- Maniement extincteur.
- Exercices évacuations.
- Travaux sécurisation des sites (Meyzieu et Lyon Lumière).
- Formations habilitation électrique.
- Formations SST (sauveteur secouriste du travail).
- Défibrillateur.
- Équipements poste de travail.

Nous avons voté en séance :

- Formations Gestes et postures (30 Agents Meyzieu,5 Part-dieu, 5 Lyon-lumière).
- 10 couvertures de survie.
- Formations installateur CID incluant des préconisations gestes et postures.
- Exercices « évacuation incendie » (Meyzieu et Lyon Lumière).
- Couvertures de survie pour les véhicules DISI (24).
- Ethylo-test pour les véhicules CID 2ème vague (exceptionnellement).
- 4 Pneus neiges (exceptionnellement).
- Matérialisation de places Moto au sous-sol.

Reporté au prochain budget :

- Garde corps pour l'escalier en colimaçon d'accès au garage en sous-sol.

5) Bilan formations installateur CID :

Le ressenti des stagiaires semble quasi-unanime quant à la qualité de cette formation , tant au niveau de l'installation des postes de travail que des attitudes à adopter dans le déplacement et transport de charges lourdes
(Nous avons étendu cette formation à un groupe supplémentaire d'agents CID).

6) Fiches registre CHS-CT

2 fiches à l'ESI Lyon Lumière.

La première vient des agents du bureau PSN-CT. Dans ce bureau « s'entassent » 12 agents dans un espace réduit. La direction de l'établissement, en concertation et avec l'approbation des agents des deux services, a choisi de permuter le PSN-CT et le PSN-Plateau. Un bémol cependant, le local PSN-Plateau est victime d'une fuite. Le président nous indique en séance qu'elle serait identifiée.... à suivre.

La deuxième relative aux emplacement moto. Nous l'avons votée.

7) Questions Diverses

3 accidents du travail à la DISI dont nous n'avons pas été informés. Le président convient que ce n'est pas « normal » et s'engage à améliorer la situation.

Nous avons interpellé le président sur les raisons qui conduisent à laisser les barrières de sécurité baissées sur le toit des bâtiments de l'établissement Lyon-Lumière.

L'ISST indique que ces barrières doivent rester baissées afin de faciliter une intervention « pompier » par le toit. Pour les opérations de maintenance il existe un point d'ancrage. le fait d'avoir à relever ces barrières lors d'une intervention ne présente pas de danger particulier.

Les travaux des locaux de DIJON avancent normalement. Le site devrait être livré pour le 15 mai 2013 comme prévu afin de réaliser des travaux d'adaptation d'ici le 30 juin 2013.

A ce jour, aucune raison de s'inquiéter d'un retard; d'autant que le bail des locaux actuels, qui se termine début juillet 2013, prévoit une possibilité de report d'un mois.

A l'ESI de Grenoble ; il n'y a plus de Médecin de prévention et celui de la DDFIP refuse de prendre en charge les agents DISI. Les visites médicales ne sont plus assurées. Le président fait remonter cette situation anormale.

Toujours à Grenoble , plus d'agents d'accueil !!!! .Cela pose un problème de sécurité.

Le président estime que la sécurité est affaire de tous et que les locaux qui n'accueillent pas de public n'ont pas besoin d'accueil. !! Nous ne sommes bien évidemment pas d'accord, et nous aborderons ce problème en CTL.

Nous avons demandé, lors du précédent CHS-CT, au président, de bien vouloir interpellier la mairie du 8eme sur la possibilité pour un certain nombre d'agents de pouvoir stationner dans la rue au tarif « résident ». Étant fait observer que cela ne pénaliserait en rien les résidents pendant les heures de bureau. Pour l'instant pas de contact pris mais ce sera fait.

La séance ouverte à 13h30 s'est terminée à 17h45.